

RENCONTRES POLITIQUES PUBLIQUES ET MUSIQUES ACTUELLES 19 & 20 JANVIER 2010 – NANTES

Communiqué de presse

APPEL À LA CRÉATION D'UN ESPACE INTER-FÉDÉRAL DES MUSIQUES ACTUELLES

Les rencontres nationales « politiques publiques et musiques actuelles » se sont déroulées à Nantes dans le cadre des Biennales Internationales du Spectacle. A l'initiative d'un regroupement de trente fédérations nationales et de réseaux territoriaux, elles ont réuni un grand nombre d'acteurs, d'élus, et de techniciens pour deux jours de débat sur la place des musiques actuelles dans les politiques publiques.

La qualité des travaux et des échanges, montrent le degré de lucidité et de responsabilité acquises par les acteurs des musiques actuelles. Les expériences emblématiques mises en débat révèlent le chemin parcouru par ce secteur foisonnant et innovant. Les réflexions économiques et politiques ont montré une volonté des acteurs de s'engager sur des voies nouvelles : création de pépinières, transfert de savoir-faire, mises en place de coopérations transversales, explorations des techniques de ressources humaines... L'attachement revendiqué par l'ensemble des participants au respect de la diversité culturelle appelle la nécessité de la coopération et de la solidarité, à une époque de grande difficulté et de précarisation. Ce moment a permis de dégager une volonté d'observation des pratiques artistiques, où l'approche qualitative trouve sa place. Il a été à nouveau affirmé la nécessité de concertation et de co-construction des politiques publiques dans une économie plurielle.

C'est dans cette dynamique que les réseaux territoriaux et les fédérations nationales de musiques actuelles ont signé une déclaration d'intention pour la création d'un espace inter-fédéral de coopération.

Conscients des enjeux artistiques, culturels, économiques, sociaux, politiques appelant à une meilleure coordination et des actions concertées, les signataires de la déclaration ont décidé de mettre en commun leurs réflexions autour de deux axes principaux de travail :

- la coopération : capitaliser, échanger, articuler des actions,
- la revendication : coordonner, porter et rendre compte de revendications communes.

C'est la première fois qu'un regroupement d'acteurs de musiques actuelles présente un front commun avec la volonté de l'inscrire dans la durée.

Les signataires de la déclaration sont : la Fédurok (fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles), la Fneijma (fédération des écoles de jazz et de musiques actuelles), le RAMA (réseau aquitain des musiques actuelles), le Réseau Ressource (association des professionnels de l'information-ressource), le RIF (réseau des musiques actuelles en Ile de France), le Pôle de coopération des acteurs des musiques actuelles en Pays de Loire, la Femag (fédération des musiques actuelles du Gard), le Polca (pôle Champagne-Ardenne), Urma Larouss (union régionale des musiques actuelles en Languedoc Roussillon), la FAMDT (Fédération des acteurs des musiques et danses traditionnelles), la Fracama (Fédération des acteurs culturels associatifs en musiques actuelles Centre), la FEPPRA (fédération des éditeurs et producteurs en Rhône Alpes), CD1D, la Féarock (fédération des radios rock), Collectif Culture Bars Bars (collectifs des cafés concerts), Zone Franche, le réseau des musiques du monde, Avant-Mardi (réseau musiques actuelles Midi-Pyrénées), la FEPIA (fédération des labels en Aquitaine), la FELIN (Fédération des labels indépendants), la FSJ (fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées), le Rezo Parleur (Franche Comté), ZicZac en Lorraine, le R.A.O.U.L. (Nord-Pas-de-Calais) .

Pièce jointe : déclaration d'intention

Contact presse : Le Pôle – 02 40 20 03 25